



REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune de WIMMÉNAU
ARRETE TEMPORAIRE
N° 9/2020
Portant circulation réglementée
COMMUNE DE WIMMÉNAU
En agglomération

**Le Maire de la commune de WIMMÉNAU,
Gilbert SAND**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

Vu le Code de la Route et notamment l'article R. 411-8 ;

Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière huitième partie ;

Considérant que des travaux de « fouille ponctuelle en trottoir pour réparation de fourreaux » sont à réaliser à la hauteur du 20 rue de Lichtenberg sur environ 30 ml.

ARRETE

Article 1 : En raison de fouilles ponctuelles à réaliser en trottoir pour réparation de fourreaux à la hauteur du 20 rue de Lichtenberg à WIMMÉNAU la circulation sera réglementée sur environ 30 ml **entre le lundi 31 août 2020 et le 25 septembre 2020** pour une durée de 5 jours, sur décision du gestionnaire de la voirie.

Suivant l'avancement des travaux :

- la chaussée sera rétrécie
- le stationnement des véhicules interdit

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (huitième partie) sera mise en place par l'entreprise ERT Technologies de GOLBEY (88190), chargée des travaux.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.

Article 4 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 5 : Ces dispositions s'appliquent également aux véhicules de police et de secours.

Article 6 : M. le Maire de Wimménau est chargé de l'exécution du présent arrêté dont l'ampliation sera envoyée à : MM. :

- Le responsable de l'Unité Technique du Conseil Départemental de Bouxwiller
- Le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin,
- le Chef de la Brigade de Gendarmerie de La Petite Pierre,
- le Président de la Communauté des Communes Hanau-Petite Pierre
- Entreprise ERT Technologies

Wimménau le 26 août 2020

Le Maire

Gilbert SAND

